3me Année. — N° 35. PARAIT LE SAMEDI 27 AOUT 1887

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance :
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

AVIS

Nous informons les Bas-Alpins habitant Marseille, que SISTERON-JOURNAL est en vente :

Chez Madame ANDRÉJOL, kiosque, 30, Cours Belsunce, en face la rue Tapis-Vert.

Le Numéro : 5 Centimes

LES

Conseils Généraux

—

Les nouvelles qui nous parviennent nous apprennent que partout, l'ouverture de la session des Conseils Généraux s'est faite sans qu'il y ait le moindre incident à signaler.

La majorité est acquise au parti républicain dans la plupart des assemblées départementales, et si on tient compte de l'extension des attributions des Conseils généraux, en vertu de la nouvelle loi qui les régit, nous devons nous attendre à voir formuler des vœux qui contiennent en même temps que les « desiderata » des élus au nom de leurs mandants, l'éloge ou la critique au moins déguisé des actes du gouvernement.

Nous sommes heureux toutefois de constater que, quelle que soit la distinction d'opinion ou de nuances, qui existe dans ces assemblées, les réunions sont toujours courtoises, et nous attribuons cette harmonie ou plutôt cette urbanité dans les rapports, à l'exclusion des radicaux, que les électeurs ont soigneusement éliminés, pour donner la préférence à des mandataires plus sérieux, à des hommes d'affaires.

Nous pourrons prendre exemple sur les Conseils Généraux et souhaiter que notre Parlement leur ressemble. Toute la différence entre les deux assemblées consiste en ce que les Conseils Généraux ont pour but de s'occuper des intérêts du département en particulier et le Parlement des intérêts du Pays en général.

Or, plus l'importance du mandat est considérable, plus nos mandataires paraissent l'ignorer, pour se livrer à des querelles oiseuses, des rivalités, des intrigues, qui ont comme conséquence l'ajournement de l'examen des questions d'intérêt, et laissent ainsi le pays dans la souffrance.

Il ne faudrait donc pas plus s'étonner que se plaindre, si la session des Conseils Généraux ne s'achevait pas sans que les membres du Parlement eussent été rappelés à leur devoir.

INFORMATIONS

Secours à l'Agriculture

—

Sur les demandes d'un certain nombre de Préfets, le Ministre de l'Agriculture prépare la répartition sur les chapitres des subventions agricoles, de secours à distribuer aux cultivateurs qui ont eu beaucoup à souffrir cette année dans plusieurs régions, des ravages causés par le ver blanc.

Dans les départements favorisés, les demandes devront être établies sur papier timbré et soumises à l'avis de la municipalité.

LE VOYAGE

du Ministre de la Guerre

—

M. le Ministre de la guerre accompagné de M. le Commandant de la Mothe, continue son voyage dans les Alpes, et ne rentrera pas à Paris avant jeudi. Dès qu'il sera de retour, la commission qu'il a nommée pour s'occuper de la création de nouveaux bataillons alpins, reprendra ses travaux. Un projet de loi sur cette matière sera déposé dès la rentrée du Parlement.

Importations Allemandes

—

Les ministères de l'Intérieur et du Commerce, sont informés de l'entrée en France d'un grand nombre de colis renfermant des chromo-lithographiques fabriqués en Allemagne, et représentant sous le titre : *Defenseurs de la France*, les généraux Boulanger, Saussier, Ferron, Lewal et l'amiral Aube.

Ces chromos sont expédiés à des maisons parisiennes qui les revendent pour nos populations rurales et ouvrières à des détaillants de la province.

Il nous paraît utile d'informer les acheteurs qu'ils favorisent ainsi le commerce allemand au détriment du nôtre.

L'Espionnage Allemand

—

Les parquets des tribunaux de première instance ont enfin été invités à la rigoureuse exécution de la loi contre l'espionnage, à la suite de nouveaux rapports d'inspecteurs spéciaux de police, signalant principalement dans le nord de la France, les pérégrinations d'espions reconnus comme officiers et ingénieurs allemands.

Ces suspects voyagent le plus souvent en voiture, et sont accompagnés de plusieurs dames.

Les Loteries Etrangères

—

M. Mazeau, ministre de la Justice, adresse aux procureurs généraux, la circulaire suivante :

« La circulaire de ma chancellerie du 5 décembre 1885, vous a prescrit de n'exercer les poursuites qu'entraînent les infractions à l'article 4 de la loi du 21 mai 1836 qu'après avoir donné un premier avertissement aux délinquants. »

Cet avertissement n'ayant produit aucun résultat et le nombre des annonces de loteries étrangères insérées illégalement par divers journaux s'étant accru dans une proportion importante, j'ai décidé qu'à l'avenir les délinquants seraient poursuivis sans qu'il soit nécessaire qu'un avis préalable leur ait été donné individuellement après une première contravention.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

SISTERON

—

Dans la nuit de dimanche à lundi, des *Chevaliers du Brouillard* se sont introduits dans les propriétés de Messieurs Devaise et Peyrothe, situées au quartier de Bellevue près la gare, et ont pénétré avec effraction dans les cabanons. Ils ont forcé les serrures à l'aide de pinces, ont dévoré les provisions, bu tout le vin et emporté une paire de souliers, sans toucher néammoins au linge empilé, provenant d'une lessive faite le jour même.

L'enquête faite par les soins de la gendarmerie n'a encore amené aucun résultat au moment ou nous écrivons.

—

La température, qui a la suite de la visite de messire Mistral, s'était subitement abaissée de 12 degrés, a repris son état normal.

Espérons qu'elle se maintiendra belle jusqu'à la foire de lundi prochain, qui est une des plus importantes de l'année.

—

Notre compatriote M. Jules Arène, consul de France a Algésiras (Espagne) est dans notre ville, en congé dans sa famille. M. Jules Arène, est le frère du spirituel auteur de *Jean des Figues*, de la *Gueuse Parfumée*, etc.,

—

Les nombreux amis de notre Collège apprendront avec autant de plaisir que nous, que Mme Mocquot est complètement guérie.

Elle voyage en ce moment avec son mari et son fils.

C'est une bonne nouvelle pour les pensionnaires de notre établissement secondaire, et pour leurs parents qui ont su apprécier la sollicitude dont Mme Mocquot a toujours entouré les élèves.

—

Viol. — La gendarmerie vient d'arrêter et d'écrouer dans la prison de notre ville, le nommé Cesane, sujet italien, pour viol sur une fille de 13 ans, commis à Clamensanne, canton de La Motte du Caire.

—

Alcazar Lyrique. — Les attractions se succèdent dans cet établissement où tous les soirs de concert, le public afflue.

Après les brillants débuts de Mlle Estelle Romans, qui est une artiste dans le vrai sens du mot, on nous annonce la prochaine rentrée de Mlle A....

Demain ont lieu les adieux de M. et Mme Hamry, couple d'opérettes, dont nous avons dit tout le bien qu'ils méritent, et à qui nous souhaitons bonne chance dans leur nouvel engagement.

© VILLE DE SISTERON

ÉTAT-CIVIL

Du 20 au 27 août 1887

NAISSANCES

Millet (Marie-Rose).— Rolland (Louise-Angele-Henriette).

DÉCÈS

Garcin (Charles-Auguste). — Aubert (Joseph-Jules-Marie).— Picollet (Augustine-Marie-Catherine). — Chauvin (Catherine-Henriette).

DIGNE

La séance du Conseil Général a été ouverte sous la présidence de M. Babaroux, doyen d'âge.

M. Andrieu, candidat à la présidence a obtenu 16 voix sur 25 votants, 9 conseillers ont déposé des bulletins blancs dans l'urne. Néanmoins la majorité étant acquise, M. Andrieu a été déclaré président.

Après avoir voté plusieurs projets d'intérêt local, le Conseil Général a adopté un vœu demandant qu'un régiment, au lieu d'un bataillon, soit réparti dans les villes de garnison du département.

On sait quel est, d'habitude, le sort réservé aux vœux émis chaque année, par les Conseils Généraux. Espérons que par exception, celui émis par nos élus sera favorablement accueilli par le ministre de la guerre.

—

Un vol a été commis au Lycée, par des malfaiteurs restés jusqu'ici inconnus. C'est un début malheureux pour l'établissement dont l'inauguration doit avoir lieu dans quelques jours et les gens superstitieux, encore assez nombreux dans notre ville, ne manqueront pas de voir dans ce fait, un mauvais présage.

FORCALQUIER

La Foire de l'Assomption renvoyée cette année-ci à lundi dernier 22 du courant, avait amené dans notre ville grande quantité d'étrangers ; acheteurs, vendeurs, et badauds surtout, n'y manquaient pas.

Bon nombre d'affaires se sont traitées.

Nous avons remarqué une baisse sensible sur les blés et les prix s'en sont tenus de 31 à 33 fr. la charge.

L'avoine s'est livrée à 14 fr. les 8 doubles décalitres.

Les moutons gras ont été vendus de 0,60 à 0,75 c. le kilog.

Les œufs ont été vendus 0,70 c. la douzaine.

La quantité de gibier apporté a été minime et le prix de livraison moyenne.

—

Dans la nuit du 23 au 24, des malfaiteurs se sont introduits dans les magasins de Pons, coiffeur, et Vial, aubergiste, et y ont soustrait dans le 1er un rasoir et dans le 2e une chaine de cou en or; dans la soirée du 24 ou plutôt dans la nuit du 24, ces mêmes individus où d'autres, ce qu'on ne peut préciser, tachaient de s'introduire dans la maison de campagne d'Aillaud, dit Teston, quartier de St-Promasse ; ils auraient, peut-être, mis au pillage cette ferme sans l'intervention subite du propriétaire qui a mis *ces braves gens* en fuite, en ne leur laissant pas le temps de ramaser un de leurs rossignols.

On dirait vraiment qu'une bande de malfaiteurs ont choisi Forcalquier comme quartier général et lieu de leurs exploits ; espérons que la police déploiera tout son zèle et son intelligence pour nous débarrasser de ces hôtes d'un genre tout à fait surprenant.

CRUIS

Rien n'est sacré pour .... les voleurs. Dans la journée de lundi, des malfaiteurs se sont introduits dans notre église et ont pénétré dans la sacristie. ils ont forcé plusieurs tiroirs mais la recette a été maigre, car c'est à peine s'ils ont trouvé 7 ou 8 francs. Ces audacieux malfaiteurs s'étaient ensuite emparés d'un ciboire, mais soit remords, soit que cet ustensile fut trop encombrant ils l'ont laissé dans un coin.

On n'a aucune nouvelle des coupables.

MANOSQUE

A la revue des troupes, cantonnées dans la vallée de l'Ubaye, passée à Jausier par M. le Général Ferron, ministre de la Guerre, notre compatriote M. Maillard capitaine, commandant la compagnie du génie, a été fait chevalier de la légion d'honneur. La revue terminée M. le Ministre lui a donné l'accolade traditionnelle et lui a attaché la croix sur la poitrine.

Maillard est natif de Manosque où il compte beaucoup d'amis et de camarades qui sont heureux d'apprendre la distinction honorifique dont il a été l'objet. Il est de plus fils de ses œuvres et n'a jamais suivi d'autres cours que ceux de son pays.

—

Le nommé Nalin J., qui, dernièrement fût victime d'un accident de voiture, vient de succomber à ses horribles blessures.

—

Nous apprenons avec plaisir que sur la proposition de leur Président, les Membres de la *Chorale Républicaine* ont décidé de verser à la Caisse d'Epargne, le montant du prix qu'ils ont remporté à Pertuis.

Nous sommes heureux de constater ce fait, et les félicitons de ne pas avoir recours au partage pour réparer leurs frais.....

—

On nous a annoncé que M. Andrieux viendrait samedi à Manosque pour traiter en public dans la salle du Casino, de la question des endiguements de la Durance.

—

Deux chiffonniers ambulants de passage, se disputaient quelques tas d'ordures, quand ils en vinrent aux mains. Les coups pleuvaient drus de part et d'autre, mais la chance voulût que le brigadier de gendarmerie vienne mettre le holà.

Regrettant cette brusque séparation, un des chiffonniers prend une pierre à la portée de sa main et, croyant la lancer à son rival, va tout droit se loger dans les jambes du brigadier qui, justement exaspéré, a dressé procès-verbal et a coffré les deux gaillards.

—

La foire du 24 août a été fort mouvementée. Beaucoup de forains, et pas mal de transactions ont été opérées.

En somme, bonne foire.

Armée de terre. — *Réserve de l'armée active. Armée territoriale. — Classes de 1878 et 1882.*

Les hommes des catégories désignées ci-dessous sont prévenus qu'ils devront déposer leur livret individuel, soit à la Mairie, soit à la Gendarmerie de leur domicile ou de leur résidence à partir, **du dimanche 20 novembre jusqu'au dimanche 4 décembre 1887 :**

1° Tous les hommes de la classe de mobilisation de 1878, excepté les hommes classés dans les *services auxillaires* ;

2° Les hommes dits *à la disposition de l'autorité militaire* de la classe de 1882.

En conséquence, les livrets des hommes désignés ci-dessus, seront pris à la Mairie par la Gendarmerie et adressés par elle au bureau de Recrutement avec ceux qu'elle aura reçus directement en dépôt ; ces livrets seront renvoyés complétés à la Gendarmerie, qui les remettra aux intéressés.

Les hommes des catégories ci-dessus indiquées qui ne se conformeraient pas aux prescriptions du présent avis, seraient passibles de punitions disciplinaires.

AVIS IMPORTANT

Les hommes doivent toujours réclamer un récépissé lorsqu'ils remettent leur livret à la Mairie ou à la Gendarmerie.

Le récépissé est placé à la fin du livret ; l'employé de la Mairie ou le gendarme détache cette pièce, la signe et la remet an dépositaire du livret en le prévenant qu'il devra, sous peine de punition, représenter ce récépissé lorsque le livret lui sera rendu.

Quand un livret ne sera pas pourvu du récépissé, le maire ou le gendarme se servira d'un des imprimés en blanc qui lui ont été envoyés à cet effet par le Commandant du Recrutement et le remplira à l'aide des indications contenues dans le livret.

Le Ministre de la Guerre,
Gal FERRON.

REVUE FINANCIÈRE

—o—

Paris, 25 Août 1887.

Peu de variation sur le marché : 3 0[0 81.70 ; 4 1[2 0[0 108.35.

L'action du *Crédit Foncier* se négocie à 1355. Les obligations foncières et communales à lots ont un bon mouvement d'affaires notamment celle des emprunts 1879 et 1880 qui n'ont pas encore atteint le pair.

La *Société Générale* se maintient solidement à son cours de 455, à la reprise des affaires ce niveau sera vite franchi étant donné l'excellente situation de la Société.

La *Banque d'Escompte* s'échange à 461. Les tendances continuent à porter le titre vers le pair.

Les *Dépôts et Comptes Courants* sont stationnaires.

Le 25 Août s'ouvrira à la *Caisse des Reports* l'émission des 12000 actions de la *Cie française des Mines d'or de Hongrie*. Les versements sont ainsi répartis : 100 fr. en souscrivant ; 150 fr. à la répartition, 150 fr. au 31 octobre 1887 et 100 fr. au 31 janvier 1888. On peut souscrire dès maintenant par correspondance.

On annonce un emprunt de la *Ville d'Oran* 10.700 obligations 4 1[2 0[0 de 500 fr. émises à 495. Les versements doivent s'effectuer : 100 fr. à la souscription, 395fr. à la répartition. La souscription sera ouverte le 30 Août prochain à la *Société Générale* et dans ses succursales et au *Crédit Algérien*, place Vendome.

Signalons de bons achats sur le *Patrimoine* à 75 et 80 fr. Cette compagnie d'Assurances dont tous les frais de premier établissement sont payés est dans une situation très prospère et son chiffre d'affaires grossit chaque jour.

Les polices *A. B. de l'Assurance Financière* 5 0[0 sont l'objet de demandes nombreuses.

Le *Panama* est à 365. Les diverses séries d'obligations sont très demandées notamment celles des emprunts 6 0[0 remboursables à 1.000 francs.

Nos chemins de fer sont fermes.

ETUDE
DE
Me ESTAYS, Licencié en Droit,
Avoué
A SISTERON

Vente par Licitation

Il sera procédé le MERCREDI, CINQ OCTOBRE MIL HUIT CENT QUATRE-VINT-SEPT, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, au Palais de Justice de ladite ville, à neuf heures du matin par devant M. Girard, Juge du siège à ces fins commis, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-aprés désignés, situés sur le territoire de la commune de la Motte du Caire, canton dudit, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

Désignation des Immeubles à Vendre

PREMIER LOT

Parcelle de terrain en nature de pré, située au quartier du Pré, n° 321 de la section A du plan cadastral, de la contenance de trente-quatre ares environ, touchant le vallon du Seignon et le chemin ;

Mise à prix : mille francs,
ci . . . . . 1000 fr. »

DEUXIÈME LOT

Corps de bâtiment situé dans la rue Pied-de-Ville, composé de cuisine, chambres, cabinets, cave, grenier à foin, écurie et galetas, élevé de deux étages, nos 153 et 153 p, de la section A du plan cadastral, touchant la rue, Euphrosine Charton épouse Ayasse et autres.

Mise à prix, mille francs,
ci . . . . . 1000 fr. »

TROISIÈME LOT

Ecurie et grenier à foin au quartier de l'Ecurie de dessus les Pontins, n° 39 de la section A du plan, touchant la rue, Joseph Hermitte, Edouard Burle et autres.

Mise à prix cent francs,
ci. . . . . 100 fr. »

QUATRIÈME LOT

Labour au quartier du Clos, n° 353 p de la section A du plan, de la contenance de huit ares environ, touchant la rase, Pierre Reynaud, Eugène Rolland chemin et béal.

Mise à prix deux cent francs,
ci . . . . . 200 fr. »

CINQUIÈME LOT

Un domaine contigu et séparé, sis au terroir des communes de la Motte et de Melve, au quartier de dessus les Melves, appelé Bastide du Peuplier, aux lieux dits Champ Tressard, l'Epautrière, Moulen, la Panage, la Grande Pièce, composé de corps de bâtiment, labours, prés, vignes, jardin, vague et bruyères, nos 186, 192, 193 et suivants jusqu'au numéro 222 de la section D du plan, d'une contenance de cinquante-quatre hectares environ.

Mise à prix : dix mille francs,
ci . . . . . 10.000 fr »

Ces immeubles dépendent de la succession du sieur Charles Joseph Blanc, en son vivant propriétaire à la Motte y décédé le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-sept

La vente en a été ordonnée suivant jugement contradictoire rendu par le Tribunal civil de Céans, le dix août mil huit cent quatre-vingt-sept.

Elle est poursuivie à la requête de mademoiselle Abrard Marie-Rose-Fanny, sans profession, domiciliée et demeurant à Digne.

Contre : dame Blanc Dolinde, veuve de Jean-Eugène Brezzi, rentier à Paris, ayant pour avoué Me Beinet, et encore contre dame Blanc Céline épouse du sieur Brés Veran, commis principal des Contributions Indirectes à Digne, ayant pour avoué Me Remusat.

La vente dont il s'agit aura lieu aux

© VILLE DE SISTERON

jour, lieu et heure ci-dessus indiqués et aux clauses et conditions du cahier des charges dressé pour parvenir à la vente et déposé au greffe du Tribunal civil de Sisteron,

Sisteron, le vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-sept.

Pour extrait :
l'Avoué poursuivant
ESTAYS

Enregistré à Sisteron, le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-sept, folio 88, verso, case 4. Reçu : un franc quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

ETUDE
DE
Me ESTAYS Licencié en Droit,
Avoué
A SISTERON

EXTRAIT

De jugement de séparation de biens

Par jugement contradictoire du Tribunal Civil de Sisteron, rendu le vingt-quatre août courant, la dame Henriette Bremond, épouse du sieur Clément Thélène, cultivateur à Salignac, a été déclarée séparée de biens, d'avec ledit Clément Thélène, son mari.

Pour extrait certifié véritable, par l'avoué soussigné et de la dame Henriette Bremond.

Sisteron, le 25 août 1887.

ESTAYS

Connaissances utiles

Pour enlever les taches de vin, de fruits, etc., sur le linge, rien ne peut être comparé à l'eau de Javel, dont l'action est instantanée. Mais cet eau de javel, comme on la fabriquait il y a quelques années, avait d'assez graves défauts : 1° Sa faible richesse en principes décolorants rendait son transport trop onéreux. 2° La grande quantité d'eau qu'elle contenait gelait en hiver et faisait éclater les bouteilles. 3° Elle renfermait un grand excès de principes corrosifs qui altéraient promptement le linge. De là la répugnance des bonnes ménagères pour un produit que rien, cependant, ne peut remplacer.

Pour obvier à ces inconvénients, M. Cotelle, chimiste à Ponthierry (S.-et-M.), inventa un produit très concentré et débarrassé de tous principes corrosifs, auquel il donna le nom d'*Extrait d'eau de Javel*.

Ce produit étant 20 fois plus fort que l'eau de Javel ordinaire, peut être transporté à peu de frais à toutes distances, et il suffit d'y ajouter 20 fois son volume d'eau au moment de s'en servir. En outre, il ne gèle pas par les plus grands froids. Enfin avantage inestimable, l'Extrait d'eau de Javel est dépourvu de tous principes corrosifs, de telle sorte que l'eau de Javel faite avec l'Extrait blanchit merveilleusement le linge, mais ne le « brûle pas » comme le faisait l'ancienne eau de Javel. — Aussi la consommation de l'eau de Javel a-t-elle triplé en France depuis l'invention de l'Extrait.

Ce succès devait naturellement faire surgir de nombreuses imitations. Mais les imitateurs ont cru avoir atteint leur but en faisant de l'eau de Javel concentrée, aussi forte que l'Extrait Cotelle..., et ils ont négligé d'éliminer les corps nuisibles qui brûlent le linge.

Il est donc indispensable de ne pas confondre l'*Extrait Cotelle* avec l'eau de Javelle concentrée, que l'on trouve aujourd'hui sous différents noms dans le commerce, et pour cela il faut exiger la signature A. Cotelle sur l'étiquette et sur le cachet en cire rouge dont les flacons d'Extrait sont revêtus.

On trouve « l'Extrait d'eau de Javel » chez A. Cotelle, chimiste-manufacturier à Ponthierry (Seine-et-Marne), et aussi dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et de droguerie.

Moyen de débarrasser les lentilles, pois et fèves des insectes.

Les charançons font beaucoup de tort aux farineux secs, surtout aux lentilles.

On est dans l'usage, pour prévenir le dégât de ces insectes, d'exposer les graines à la chaleur du four ou de les jeter dans l'eau bouillante ; mais, alors, elles ne peuvent plus être semées, et, d'ailleurs, le charançon, qui a éprouvé l'action de la chaleur, reste après sa mort sous l'enveloppe de la graine.

J'ai vu employer un procédé aussi facile et plus avantageux.

Ce procédé consiste à laver les lentilles dans l'eau froide, aussitôt qu'on en a fait la récolte, et à les exposer au soleil sur une pièce de drap jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement desséchées. Tous les charançons qui sont formés s'envolent, et ceux qui ne le sont pas encore ne se développent pas par la suite ; l'eau et le soleil les ont tués. Ce procédé est applicable à tous les légumes farineux qu'on veut conserver pour l'hiver.

Précaution contre l'inflammation des foins

Les excessives chaleurs déterminent parfois une fermentation dans les foins, laquelle est suivie d'une inflammation ou combustion spontanée et subite.

Comment prévenir cet accident ? Voici : quand vous entrez vos foins, déposez-les par lits d'une certaine épaisseur, puis jetez par dessus quelques poignées de sel ; après quoi, étendez dans le grenier un nouveau lit de foin parsemé de nouvelles poignées de sel, et ainsi de suite. Le sel est un réfrigérant connu, et prévient la fermentation. Du reste, on sait que le sel ne peut que rendre l'aliment plus agréable aux animaux. Un vieux dicton veut qu'une livre de sel produise dix livres de viande.

HERNIES

Guérison radicale par le **bandage électro-médical MARIE** frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris **M. MARIE** jeune fera lui-même l'application de ses appareils, à Sisteron le vendredi 18 février Hôtel Nègre, Digne le samedi 19 et dimanche 20 de 9 heures à 6 heures Hôtel oyer-Mistre. Forcalquier le lundi 21 Hôtel Lachaud, Manosque le mardi 22 Hôtel Pascal. M. Marie revient tout les six mois, en février et en août,

M. Marie vient visiter cette région depuis **16 ans** : il est le seul qui puisse immédiatement et devant les personnes combiner, exécuter et appliquer l'appareil qui convient à chaque cas spécial qui se présente.

Désirant soulager tout le monde, riches et pauvres, **M. MARIE** fera des concessions aux ouvriers.

Un médicament de famille par excellence en Amérique est le Hop-Bitters. En France déja, comme aux Etats-unis, la Faculté le recommande pour les dispepsie, faiblesses d'estomac, indigestions et les affections si multiples et variées du foie, de la vessie et des intestins. Demandez en à votre pharmacien le prospectus explicatif.

Milton (Deleware) 10 février 1880.

M.

Ayant pris du Hop-Bitters, renommé pour combattre la débilité, les maladies des nerfs, indigestion, maux dont j'étais atteint, je n'hésite pas à dire que c'est un remède sans égal, qu'il m'a rendu la santé, toutes autres médecines ayant été sans résultat.

Révèrend J. E. ELLEGOOD,
Pasteur de Milton

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
23, RUE DE LILLE, 25, A PARIS
paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ **2000 magnifiques gravures noires** représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de **200 patrons en grandeur naturelle** et au moins **400 dessins de broderie.** L'édition de luxe donne, outre ces éléments, **36 belles gravures coloriées** dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

SI VOUS VOULEZ

DE LA
BONNE CHAUSSURE
RÉUNISSANT
ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ et BON MARCHÉ
sur Commande et à la Confection
adressez-vous
chez **M. VIDAL**
Traverse de la Place
SISTERON

VINS A VENDRE

S'adresser au Docteur BUÈS
à SISTERON

SALON DE COIFFURE

pour Mariages et Soirées

Mme MAUREL
Coiffeuse pour dames
rue droite, à SISTERON

Mme MAUREL, sortant d'un des principaux salons de coiffure de Marseille, donne tous ses soins aux coiffures, que la mode a nouvellement créées.

Prix des Abonnements 2.50 et 3 fr.

A LOUER à la St-Michel

en Totalité ou en Partie
AU CASINO TOURRÈS

2me étage avec balcon sur la façade principale ;
3me étage et caves.

On préfèrerait louer le tout a un seul, avec réduction de prix.

S'adresser à M. J. Tourrès, Buvette du plateau de Longchamps, Marseille, ou à M. Benonin Reynaud M. de cuirs rue Saunerie à Sisteron.

M. TERCIDE OUSTRIC

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOME A L'ECOLE DENTAIRE DE FRANCE
1, *Rue Jeannin* — DIJON — *Rue Jeannin*, 1

Recevra à Digne, 9, rue du Pied de Ville, 9 du 5 Août prochain au 30 inclusivement.

Horlogerie & Bijouterie

ASSORTIMENT
DE
Pendules. Réveille-Matin et Montres
EN TOUS GENRES

BIJOUX OR & ARGENT

Spécialité de Pierres de Digne

ARTICLES DE MARIAGE

E. Chauvin

RUE DROITE, SISTERON

Articles Funéraires

COURONNES et MÉDAILLONS
en tous genres

L. BRUN

RUE DROITE
SISTERON

DEMANDEZ
LA LIBERTINE

Liqueur Reconstituante et Digestive
DE
GIVAUDAN FRÈRES
A VOIRON (Isère)

Exposition Internationale de Lyon, *seule Maison ayant obtenu les trois Récompenses*, médaille d'or de 1re classe, *Pour la LIBERTINE*, couronne civique et grand diplôme d'honneur. *pour l'Ensemble des produits.*

Se trouve dans les principaux Cafés

ASSORTIMENT COMPLET
DE
VIGNES AMÉRICAINES
FRANÇAISES
ET FRANCO-AMÉRICAINES

Jacquez raciné,
Riparia raciné, Othello, petit Bouchet raciné,
Aramon raciné et autres espèces.

S'adresser à **M. Adolphe JOURDAN**
pépiniériste à Forcalquier.

LA BOURSE SANS RISQUES

par une combinaison nouvelle, aussi ingénieuse que sûre, qui garantit contre tous risques de perte les sommes employées, tout en permettant de profiter des bénéfices considérables que donnent ces opérations.

1750fr. de BÉNÉFICES avec 152fr.
en opérant immédiatement sur un des principaux fonds d'Etat étrangers.

700fr. de BÉNÉFICES avec 75fr.
par un achat immédiat d'EGYPTIENNES UNIFIÉES à prime.

Les opérations sont liquidées tous les mois et les bénéfices à la disposition des clients dans les cinq jours. *La Notice explicative est adressée franco sur demande au Directeur des* ***SCIENCES ÉCONOMIQUES*** *(2e année)*, 28, Rue St-Lazare, PARIS.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN

© VILLE DE SISTERON

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883

Le **Sirop** du Dr **Zed** est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de *Coqueluche, Insomnies*, etc.; contre la *Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes*, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^cies.

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

rend aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égale. Son parfum est riche et exquis. "UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI" c'est la l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont repris leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture. 92, Boulevard Sébastopol, Paris.

SE TROUVE CHEZ LES COIFFEURS, PARFUMEURS, ET PHARMACIENS ANGLAIS.

MÉNAGÈRES ÉCONOMES
ESSAYEZ & JUGEZ!
LA MARQUE REINE
VÉRITABLE TEINTURE DES MÉNAGES
MARQUE DÉPOSÉE
PRODUITS INCOMPARABLES
POUR TEINDRE SOI-MÊME EN TOUTES NUANCES SANS PRÉPARATION
DÉPOT
CHEZ TOUS LES Mds DE COULEURS EPICIERS & MERCIERS

SOULAGEMENT IMMÉDIAT ET GUÉRISON RAPIDE
DES DOULEURS DE

RHUMATISME

ARTICULAIRE AIGU OU CHRONIQUE
et des Maladies ayant une affinité avec le Rhumatisme
GOUTTE, GRAVELLE, NÉVRALGIE SCIATIQUE
PAR LE

BAIN ROMAIN

ANTI-RHUMATISMAL
N'exigeant l'emploi d'aucune Baignoire spéciale

Le **Bain Romain**, actif et sûr, sans danger dans son emploi, n'a aucun des inconvénients des Médications internes. — Toutes les Douleurs rhumatismales siégeant dans un endroit quelconque du corps, dans les membres, les reins, les articulations, sont calmées dès le premier Bain et disparaissent **sans risque de réaction nuisible**, après 4 à 8 Bains, suivant l'intensité ou l'ancienneté de la Maladie. — Il est aussi le préservatif le plus sûr contre les affections héréditaires.

MODE D'EMPLOI SUR CHAQUE FLACON

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

Plus de soufre! Plus de phosphore — **AUX FUMEURS!** — Plus de silex! Plus d'accidents

GUERRE AUX ALLUMETTES!!

LA MERVEILLE du XIXme Siècle est sans contredit le **PYROGÈNE**, breveté s. G. D. G. Cet appareil de poche et de précision, inusable, produit instantanément du feu, par tous les temps, sans l'emploi de *produits chimiques*. Remplace briquets et allumettes. Ses effets, vrais phénomènes de la nature, font l'admiration du monde entier.

Prix : Cinq francs par mandat-poste
(Envoi franco recommandé)

On demande des Représentants et Dépositaires

S'adresser à MM. BŒUF, COSTE père et Cie, breveté s. g. d. g., rue de l'Anguille, 6. — AVIGNON.

Se méfier des contrefacteurs.

LES

CAPSULINES BOBEAU

Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à ✻ fr. le flacon
Ou chez l'inventeur **BOBEAU**, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)
QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

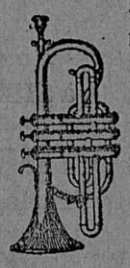

A LA LYRE PROVENÇALE
Fabrique d'Instruments de Musique
MAISON DE CONFIANCE
TH. ROBERT
LUTHIER
Rue des Récollettes, 13
ET
Rue de l'Arbre, 1
MARSEILLE

Maison fondée à Paris
EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles
aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883
RÉCOMPENSE DE 16,600 FR. A J. LAROCHE

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

ANÉMIE, SANG PAUVRE,
MANQUE D'**APPÉTIT**
DIGESTIONS MAUVAISES
FORMATIONS DIFFICILES
RACHITISME
FIÈVRES
Convalescences de FIÈVRES

PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Ph^cies.

OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS

Fabrique de **Tours** de tous systèmes, **Scies mécaniques** (plus de 50 modèles) et coupeuses pour les étoffes. Dessins et toutes fournitures pour le **Découpage**. BOITES D'OUTILS.

TIERSOT, *r. des Gravilliers, 16, Paris*
Grand Diplôme d'honneur en 1884 et 1885
Le **TARIF-ALBUM** (*250 pages et plus de 500 gravures*) *est envoyé franco contre* 0 *fr.* 65

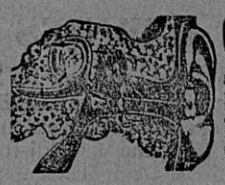

GUERISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer **25 centimes** pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Éditeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommer ce journal.
Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

Pilules Purgatives

H. BOSREDON d'ORLÉANS

Beaucoup de personnes ont rétabli ou conservé leur santé par l'usage de ces **Pilules purgatives végétales**, depuis longtemps connues. Elles purgent **sans interrompre les occupations**, dissipent la **Constipation**, les maux de tête (migraines), les embarras de l'estomac (étourdissements, manque d'appétit), du foie et des intestins; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou un simple laxatif, et chassent l'excès de bile et des glaires.

Evitez les Contrefaçons
Le nom **H. BOSREDON** est gravé sur chaque Pilule.

PRIX : BOITE, 3f 50 ; 1/2 BOITE, 2f. Codex 609 m.
Envoi franco contre mandat ou timbres-poste adressés au Dépôt général :
GIGON, Pharmacien, 25, rue Coquillière, **PARIS**
SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES
Et à Orléans : H. Bosredon, dépositaire unique.

CHOCOLAT-DAUPHIN

VANILLÉ ET DOUBLE VANILLÉ
SE VEND PARTOUT

AMARA BLANQUI — Médaille à toutes les Expositions
AMARA BLANQUI — Le meilleur des Amers.
AMARA BLANQUI — Le meilleur des Amers.

LA
PETITE GAZETTE

est le Journal Politique Quotidien le mieux renseigné et le meilleur marché
Fils spéciaux, 2 Feuilletons
Trois francs pour 3 mois

ON S'ABONNE :
Dans tous les Bureaux de poste et 4, rue Paul-Lelong, à Paris

KEMMERICH

L'EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH dont l'emploi s'est généralisé partout doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. **Le BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH**, exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit *instantanément* **un Consommé excellent.**

6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or
EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS
Agent général pour la France : P. DUBOSC, PARIS

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Manufacture des POMPES BROQUET ✻
121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de Pompes rotatives ou à pistons perfectionnées spéciales pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc., etc. Elle a également en Magasins un grand approvisionnement d'Alambics-Valyn, indispensables à toutes distillations agricoles.

Demander l'envoi des PROSPECTUS ILLUSTRÉS *qui sont adressés* FRANCO.

Certifiée conforme — Le gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON